



Catalogue de nos formations

[www.dynamique-rh.com](http://www.dynamique-rh.com)

# ACTUALITÉ SOCIALE ET PAIE



**Prérequis : connaître la composition du bulletin de paie**



## Objectifs pédagogiques

Actualisation des connaissances et mesurer l'impact des réformes sur le traitement de la paie.



## Public visé

- Responsables et collaborateurs du service RH, paie, comptabilité,
- Experts-Comptables et collaborateurs de cabinets.



## Moyens pédagogiques

Cas pratiques et remise d'un manuel



## Intervenant expert

### Anne-Sophie Garrigues

15 ans d'expérience en paie et droit social. Ancienne Responsable Pôle Social en cabinet d'expertise comptable



**Nice** 12/09/2017  
23/11/2017



**1 jour**

**Tarif**

**395€ HT**  
474€ ttc/pers

## Les dernières nouveautés en matière de cotisations et déclarations

- Modification des taux (vieillesse, allocation familiales, retraite complémentaire),
- Réductions et allègements de cotisations,
- Modification du régime du plafond de la sécurité sociale,
- Harmonisation des assiettes de cotisations
- La DSN : échéances et sanctions,
- Simplification du bulletin de paie.

## Prévoyance et complémentaire santé

- Dernières évolutions,
- Chèque santé

## La retenue à la source

- Calendrier
- Modalités de mises en oeuvre
- Incidences sur la gestion de la paie

## La loi Travail (précisions suite à la parution des décrets)

- Durée du travail,
- Les congés payés et autres congés
- Le suivi médical et la gestion de l'inaptitude,
- Le bulletin de paie électronique.

## Les infractions routières

- Nouvelles obligations de l'employeurs

## Projets de loi en lien avec le traitement de la paie

- Evolution de la procédure de licenciement,
- La nouvelle indemnité de licenciement
- Plafonnement des dommages et intérêts accordés par le CPH,
- Inversion de la hiérarchie des normes (place de l'accord d'entreprise),
- Modification des CDD et CDI de chantier.

## Jurisprudence : les arrêts marquants

**Le programme est susceptible d'être modifié en fonction de l'actualité sociale.**

## Formation sanctionnée par une attestation de présence



SARL DYNAMIQUE RH - SIRET n°808.749.980.000.21 - 52 rte de France - Eden Green bât B - 06800 CAGNES SUR MER Tél : 09.86.12.59.21 - Fax : 09.81.40.02.85 - Email : contact@dynamique-rh.com - www.dynamique-rh.com - Organisme de formation enregistré sous le N° 93 06 07549 06. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

# PAIE NIVEAU 1 – Acquérir les bases



**Prérequis : Aucun**



## Objectifs pédagogiques

Acquérir les notions nécessaires à la préparation et à l'établissement de la paie et des déclarations sociales.



## Public visé

- Gestionnaires ou futurs gestionnaires de paie,
- Collaborateurs de cabinets d'expertise comptable,
- Toutes personnes désirant s'initier aux techniques de la paie.



## Moyens pédagogiques

Cas pratiques et remise d'un manuel



## Intervenant expert

### Anne-Sophie Garrigues

15 ans d'expérience en paie et droit social. Ancienne Responsable Pôle Social en cabinet d'expertise comptable



Nice 19 et 20/09/2017



2 jours

**Tarif**

**640€ HT**  
768€ ttc/pers

## Introduction

-Les sources du Droit du Travail

## Partie 1 – Établir un bulletin de paie

### L'embauche du salarié

- La déclaration préalable à l'embauche et aux caisses de retraite et prévoyance
- Les particularités du CDI
- Les particularités du CDD

### La composition du bulletin de paie

- Les mentions obligatoires
- Décompte du temps de travail
- Composition du salaire brut
- Passage du salaire brut au salaire net
- Les divers traitements en « bas de bulletin »

### Après le calcul du bulletin de paie

- Remise et conservation
- Date et mode de paiement

## Partie 2 – Gérer les absences et les départs

### Impacter les absences en paie

- La rémunération du salarié en congés payés.
- Les règles à suivre pour calculer les retenues pour absence
- Les différentes indemnités : journalières, légales et conventionnelles
- Traiter la maladie, l'accident du travail, la maternité et la paternité

## Le départ du salarié

- Calculer les indemnités dues pour chaque type de rupture
- Établir et remettre les documents obligatoires

## Partie 3 – Les cotisations sociales

### Le calcul des cotisations

- Les principales caisses : URSSAF, caisses de retraite et de prévoyance
- L'incidence de l'effectif sur les cotisations
- Les modes de calcul : assiettes, taux et plafonds, les régularisations
- Zoom sur les réductions de cotisations et exonérations (Réduction Fillon, le crédit d'impôt compétitivité et emploi...)

### Les déclarations de charges sociales et parafiscales

- Déclarations mensuelles / trimestrielles
- Déclarations annuelles
- Taxes assises sur les salaires et parafiscales

## Formation sanctionnée par une attestation de présence



**Datadock**  
référéncé sous le numéro : 0020190



SARL DYNAMIQUE RH - SIRET n°808.749.980.000.21 - 52 rte de France - Eden Green bât B - 06800 CAGNES SUR MER Tél : 09.86.12.59.21 - Fax : 09.81.40.02.85 - Email : contact@dynamique-rh.com - www.dynamique-rh.com - Organisme de formation enregistré sous le N° 93 06 07549 06. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

# DROIT SOCIAL - La gestion du personnel au quotidien



**Prérequis : Aucun**



## Objectifs pédagogiques

Maîtriser les fondamentaux du Droit du Travail. Sécuriser la gestion du personnel. Acquérir les bons réflexes pour prévenir les risques de contentieux.



## Public visé

- Responsables et collaborateurs du service RH, paie, comptabilité,  
- Experts-Comptables et collaborateurs de cabinets.



## Moyens pédagogiques

Cas pratiques et remise d'un manuel



## Intervenant expert

### Anne-Sophie Garrigues

15 ans d'expérience en paie et droit social. Ancienne Responsable Pôle Social en cabinet d'expertise comptable



Nice 09/10/2017



1 jour

**Tarif**

**360€ HT**  
432€ ttc/pers

## Introduction

- Les sources du Droit du Travail

## Les principaux registres obligatoires

- Registre unique du personnel,
- Registre des délégués du personnel,
- Registre de consignation des alertes en matière de santé publique et d'environnement,
- Registre des contrôles de sécurité
- Registre des repos hebdomadaires particuliers

## Les différents types de contrat de travail

- CDI,
- CDD,
- Contrats d'apprentissage,
- Contrat de professionnalisation,
- Le contrat unique d'insertion (CUI)
- Le temps partiel.

## Les procédures disciplinaires

- L'échelle des sanctions
- Le déroulement des procédures
- Les points de vigilance.

## La gestion des absences (droits et devoirs des parties)

- Les absences nécessitant l'autorisation de l'employeur,
- Les absences s'imposant à l'employeur.

## Veiller au respect des règles en matière de décompte du temps de travail

- Calculer la durée du travail : travail effectif, heures supplémentaires, durées maximales, repos journalier, hebdomadaire et dominical
- Le calcul des droits à congés payés.

## La rupture du contrat de travail

- La démission et le départ en retraite
- La mise à la retraite
- La rupture conventionnelle
- Le licenciement pour motif personnel
- Le licenciement pour motif économique
- La prise d'acte de rupture

## Formation sanctionnée par une attestation de présence



SARL DYNAMIQUE RH - SIREN n°808.749.980 - 52 rte de France - Eden Green bât B - 06800 CAGNES SUR MER Tél : 09.86.12.59.21 - Fax : 09.81.40.02.85 - Email : contact@dynamique-rh.com - www.dynamique-rh.com - Organisme de formation enregistré sous le n° 93060754906. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

# PAIE NIVEAU 2 – Maîtriser les techniques de paie



**Prérequis :** connaître la composition du bulletin de paie et savoir déterminer le brut



## Objectifs pédagogiques

Perfectionner vos connaissances et fiabiliser le traitement de la paie et des déclarations.



## Public visé

-Responsables, collaborateurs services RH, paie et comptabilité  
-Experts comptables et collaborateurs en cabinet.



## Moyens pédagogiques

Cas pratiques et remise d'un manuel



## Intervenant expert

### Anne-Sophie Garrigues

15 ans d'expérience en paie et droit social. Ancienne Responsable Pôle Social en cabinet d'expertise comptable



Nice 16 et 17/10/2017



2 jours

Tarif

**640€ HT**  
768€ ttc/pers

## Introduction

- Les sources du Droit du Travail
- Le corps du bulletin : du salaire de base au net à payer
- Les rubriques obligatoires et facultatives, les mentions interdites

## Partie 1 – Zoom sur les points techniques de la paie

### **Intégrer en paie le décompte du temps de travail**

- Cadre, agent de maîtrise, employé: maîtriser la durée légale, conventionnelle et contractuelle du travail
- Décompter les heures de travail en fonction des spécificités : salaire, forfait et heures assimilées
- Intégrer les heures supplémentaires
- Traiter le travail de nuit, le dimanche et les jours fériés

### **Maîtriser le traitement des absences**

- Les congés payés
- Maladie non professionnelle (calcul des JSS, subrogation, garantie du net et indemnité de prévoyance)
- Maternité et paternité
- Accident de travail et de trajet et maladie professionnelle
- Les absences non rémunérées

### **Le traitement des avantages en nature et frais professionnels**

- Identifier, valoriser et intégrer en paie les avantages en nature

- Gérer les frais professionnels (soumis et non soumis à cotisations)
- Bons d'achat et avantages en nature donnés par le CE

### **Sécuriser le bulletin de paie du salarié sortant**

- Gérer en paie la démission
- Traitement en paie du licenciement individuel
- Les spécificités de la rupture conventionnelle
- Réaliser le solde de tout compte
- Établir et remettre les documents obligatoires

## Partie 2 – Calculer les cotisations en toute sécurité

### **Calculer les bases de cotisations**

- Déterminer les plafonds en fonction de la durée du travail
- La régularisation progressive des plafonds
- La CSG/CRDS
- Le forfait social
- Le calcul des cotisations de retraite et prévoyance (zoom sur la GMP et les sommes isolées)

### **Maîtriser les réductions de cotisations générales**

- La réduction Fillon (nouveau)
- Déduction forfaitaire sur heures supplémentaires
- Le crédit d'impôt compétitivité et emploi

## Formation sanctionnée par une attestation de présence



référéncé sous le numéro : 0020190

SARL DYNAMIQUE RH - SIRET n°808.749.980.000.21 - 52 rte de France - Eden Green bât B - 06800 CAGNES SUR MER Tél : 09.86.12.59.21 - Fax : 09.81.40.02.85 - Email : contact@dynamique-rh.com - www.dynamique-rh.com - Organisme de formation enregistré sous le N° 93 06 07549 06. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

# PAIE – La gestion des absences maladie, accident de travail et maternité



**Prérequis :** connaître la composition du bulletin de paie et savoir déterminer le brut



## Objectifs pédagogiques

Acquérir les bons réflexes pour le traitement en paie des absences.  
Appliquer les régimes légaux et conventionnels du maintien de salaire.



## Public visé

- Responsables et collaborateurs du service RH, paie, comptabilité,  
- Experts-Comptables et collaborateurs de cabinets.



## Moyens pédagogiques

Cas pratiques et remise d'un manuel



## Intervenant expert

### Anne-Sophie Garrigues

15 ans d'expérience en paie et droit social. Ancienne Responsable Pôle Social en cabinet d'expertise comptable



Nice 19/10/2017



1 jour

**Tarif**

**360€ HT**  
432€ ttc/pers

### Le rappel des conséquences juridiques de l'absence

- La notion de suspension du contrat de travail,
- Les droits et obligations de l'employeur et du salarié,
- L'incidence de l'arrêt sur les congés payés, l'ancienneté et le préavis.

### L'indemnisation par la Sécurité sociale

- Le calcul des indemnités,
- Le traitement social et fiscal,
- L'indemnité temporaire d'incapacité.

### La garantie de ressources par l'employeur

- Les conditions, la durée et le montant de l'indemnisation à la charge de l'entreprise,
- La subrogation de l'employeur pour les indemnités journalières.

### Traiter le maintien du salaire

- Le complément au net ou le complément au brut : qui assume la CSG et la CRDS sur les IJSS ?
- Les situations particulières : le temps partiel thérapeutique ; la cure thermale...

### L'intervention d'un organisme de prévoyance

- Les charges sociales dues sur les allocations servies
- cotisations de Sécurité sociale ; CSG ; CRDS.

### Les réflexes au retour du salarié

- Visite médicale,
- Retour à son poste ou un poste équivalent ?
- Le report des congés payés.

### Formation sanctionnée par une attestation de présence



 **Datadock**  
référéncé sous le numéro : 0020190

SARL DYNAMIQUE RH - SIRET n°808.749.980.000.21 - 52 rte de France - Eden Green bât B - 06800 CAGNES SUR MER Tél : 09.86.12.59.21 - Fax : 09.81.40.02.85 - Email : contact@dynamique-rh.com - www.dynamique-rh.com - Organisme de formation enregistré sous le N° 93 06 07549 06. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



# PAIE NIVEAU 3 – Renforcer votre expertise sur les cas complexes



**Prérequis :** connaître la composition du bulletin de paie et savoir déterminer le brut



## Objectifs pédagogiques

Sécuriser les cas complexes, optimiser la pratique de la paie et intégrer l'actualité impactant le traitement de la paie.



## Public visé

- Responsables, collaborateurs services RH, paie et comptabilité  
- Experts comptables et collaborateurs en cabinet.



## Moyens pédagogiques

Cas pratiques et remise d'un manuel



## Intervenant expert

### Anne-Sophie Garrigues

15 ans d'expérience en paie et droit social. Ancienne Responsable Pôle Social en cabinet d'expertise comptable



Nice 09/11/2017



1 jour

**Tarif**

**360€ HT**  
432€ ttc/pers

## Introduction

- Les sources du Droit du Travail

## Traiter en paie les contrats particuliers

- Le contrat d'apprentissage
- Le contrat unique d'insertion (CUI)
- Le contrat de professionnalisation
- Les étudiants stagiaires

## Gérer les absences spécifiques

- L'activité partielle (chômage partiel)
- Le temps partiel thérapeutique

## Maîtriser les points techniques du calcul des charges sociales

Calculer les exonérations de charges :

- Réduction Fillon
- Déduction forfaitaire des heures supplémentaires
- Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)
- Retraite complémentaire : Garanti Minimale de Points et sommes isolés



référéncé sous le numéro : 0020190

## La paie du dirigeant

- Cumuler le contrat de travail et le mandat social
- Incidence du cumul en paie
- Maîtriser le régime social et fiscal applicable au dirigeant

## Gérer les cas les plus complexes en paie

- La réintégration sociale et fiscale des excédents de cotisations
- La réintégration sociale et fiscale des indemnités de rupture
- Maîtriser le régime fiscal et social de l'épargne salariale (intéressement, participation, PEE, PERCO)
- Le traitement en paie des plus-values sur stock option

## Formation sanctionnée par une attestation de présence



SARL DYNAMIQUE RH - SIRET n°808.749.980.000.21 - 52 rte de France - Eden Green bât B - 06800 CAGNES SUR MER Tél : 09.86.12.59.21 - Fax : 09.81.40.02.85 - Email : contact@dynamique-rh.com - www.dynamique-rh.com - Organisme de formation enregistré sous le N° 93 06 07549 06. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

# La paie dans le BTP



**Prérequis :** connaître la composition du bulletin de paie et savoir déterminer le brut



## Objectifs pédagogiques

Acquérir les principes nécessaires à l'établissement de la paie et des déclarations sociales dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.



## Public visé

- Gestionnaires ou futurs gestionnaires de paie,  
- Experts-Comptables et collaborateurs de cabinets.  
Particulièrement adapté secteur du BTP



## Moyens pédagogiques

Cas pratiques et remise d'un manuel



## Intervenant expert

**Anne-Sophie Garrigues**  
15 ans d'expérience en paie et droit social. Ancienne Responsable Pôle Social en cabinet d'expertise comptable



**Nice** 15 et 16/11/2017



**2 jours**

**Tarif**

**690€ HT**  
**828€ ttc/pers**

## Introduction

- Les sources du Droit du Travail
- Le corps du bulletin : du salaire de base au net à payer
- Les rubriques obligatoires et facultatives, les mentions interdites

## La détermination de la rémunération mensuelle

- Le SMIC et les salaires conventionnels
- Incidence de la durée du travail sur le bulletin de salaire (temps partiel, heures supplémentaires...)
- L'incidence sur le salaire des cas d'absences rémunérées et non rémunérées (congés payés, maladie, chômage partiel, chômage intempérie...)

## Les frais professionnels

- Primes de panier
- Primes de transport et primes de trajet
- Grands déplacements
- La réintégration dans le brut de la part non exonérée

## Le traitement des absences selon les conventions collectives du BTP

- Les congés payés et les relations avec la caisse
- La maladie
- Spécificité des heures supplémentaires structurelles ou ponctuelles

## L'activité partiel et le chômage intempérie

- Les absences et indemnités
- Les charges sociales et le net imposable

## La pratique de l'abattement de 10% pour frais professionnels

- Explication du principe de l'abattement
- Le choix du salarié

## Le calcul des charges sociales si pas de pratique de l'abattement

- Les taux et bases de cotisations (URSSAF, Pôle Emploi, Probt, CSG/CRDS, Caisse des congés payés...)
- Zoom sur les réductions de cotisations et exonérations (Réduction Fillon, réduction patronale heures supplémentaires, le crédit d'impôt compétitivité et emploi...)
- La neutralisation du plafond pour les périodes de congés payés
- Le calcul du net imposable

## Le Calcul des charges sociales si pratique de l'abattement

- Les taux et bases de cotisations (URSSAF, Pôle Emploi, Probt, CSG/CRDS, Caisse des congés payés...)
- Le calcul du net imposable

## Formation sanctionnée par une attestation de présence



référéncé sous le numéro : 0020190



SARL DYNAMIQUE RH - SIRET n°808.749.980.000.21 - 52 rte de France - Eden Green bât B - 06800 CAGNES SUR MER Tél : 09.86.12.59.21 - Fax : 09.81.40.02.85 - Email : contact@dynamique-rh.com - www.dynamique-rh.com - Organisme de formation enregistré sous le N° 93 06 07549 06. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



# La paie dans les entreprises de Transport Routier : Marchandises, Voyageurs, Sanitaire



**Prérequis :** connaître la composition du bulletin de paie et savoir déterminer le brut



## Objectifs pédagogiques

Acquérir les notions nécessaires à l'établissement de la paie des entreprises de Transport Routier : marchandises, Voyageurs, Sanitaire.



## Public visé

- Gestionnaires ou futurs gestionnaires de paie,  
- Collaborateurs de cabinets d'expertise comptable.  
Particulièrement adapté au secteur du transport routier.



## Moyens pédagogiques

Cas pratiques et remise d'un manuel



## Intervenant expert

### Anne-Sophie Garrigues

15 ans d'expérience en paie et droit social. Ancienne Responsable Pôle Social en cabinet d'expertise comptable



Nice 20 et 21/11/2017



2 jours

**Tarif**

**690€ HT**  
828€ ttc/pers

## Introduction

- Présentation du cadre législatif et réglementaire

## Le temps de travail dans le Transport Routier

- Le décompte du temps de travail et du temps de service
- L'indemnité amplitude
- Calculer et payer les heures d'équivalence, coupure et pauses
- Le travail de nuit
- Le travail du dimanche et des jours fériés

## Déterminer le brut à payer

- Respecter le SMIC et les minima conventionnels
- Le minimum conventionnel strict : SMPG
- Garanties annuelles de rémunération : GAR
- Le taux horaire minimum
- Primes spécifiques : la garantie d'ancienneté, prime de langue, 13ème mois, prime mécanique...

## Les spécificités liées à la conduite de véhicule

- Les mesures sur le permis à points
- Les incidents liés à la conduite du salarié

## La pratique de l'abattement de 20% pour frais professionnels

- Explication du principe de l'abattement
- Le choix du salarié

## Le calcul des charges sociales si pas de pratique de l'abattement

- Les taux et bases de cotisations (URSSAF, Pole Emploi, Retraite, Prévoyance, CSG/CRDS, Caisse des congés payés...),
- Zoom sur les réductions de cotisations et exonérations (Réduction Fillon, réduction patronale heures supplémentaires, le crédit d'impôt compétitivité et emploi...)
- La neutralisation du plafond pour les périodes de congés payés,
- Le calcul du net imposable

## Le calcul des charges sociales si pratique de l'abattement

- Les taux et bases de cotisations (URSSAF, Pole Emploi, Retraite, CSG/CRDS, Caisse des congés payés...),
- Le calcul du net imposable

## Formation sanctionnée par une attestation de présence



SARL DYNAMIQUE RH - SIRET n°808.749.980.000.21 - 52 rte de France - Eden Green bât B - 06800 CAGNES SUR MER Tél : 09.86.12.59.21 - Fax : 09.81.40.02.85 - Email : contact@dynamique-rh.com - www.dynamique-rh.com - Organisme de formation enregistré sous le N° 93 06 07549 06. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

# La gestion des Ressources Humaines et de la Paie dans les Hôtels, Cafés, Restaurants



**Prérequis** : connaître la composition du bulletin de paie et savoir déterminer le brut



## Objectifs pédagogiques

Acquérir les notions nécessaires à la préparation et à l'établissement de la paie et des déclarations sociales dans les HCR.



## Public visé

- Gestionnaires ou futurs gestionnaires de paie,  
- Collaborateurs de cabinets d'expertise comptable.  
Particulièrement adapté au secteur des HCR.



## Moyens pédagogiques

Cas pratiques et remise d'un manuel



## Intervenant expert

**Anne-Sophie Garrigues**  
15 ans d'expérience en paie et droit social. Ancienne Responsable Pôle Social en cabinet d'expertise comptable



Nice 05/12/2017



1 jour

**Tarif**

**375€ HT**  
450€ ttc/pers

## Introduction

-Présentation du cadre législatif et réglementaire

## Les spécificités de la gestion du personnel dans les HCR

- Les contrats de travail des saisonniers et extra
- Les avantages en nature (nourriture, logement et véhicule)
- L'ouverture de l'établissement 7 jours sur 7
- Le travail de nuit
- Le port d'une tenue de travail
- La gestion des pourboires

## L'établissement des bulletins de paie

- La détermination du brut à payer
- Les charges sociales
- Passer du brut au net

## Zoom sur la paie dans les HCR

- Les indemnités et documents de sortie des saisonniers et extra
- La revalorisation du SMIC et des minima conventionnels
- La rémunération au pourcentage
- La prime au tuteur
- Les congés payés

## La gestion des jours fériés dans les HCR

- Les jours fériés garantis
- Le nombre de jours fériés dus pour les permanents, -
- Les saisonniers et les temps partiels
- La compensation en temps, en argent
- Les jours fériés et les autres absences

## La durée du travail dans les HCR

- Le décompte du temps de travail
- Les heures supplémentaires, les repos compensateurs
- Les durées maximales, le travail de nuit
- L'aménagement du temps de travail : la modulation, le cycle, les jours RTT, le temps partiel sur l'année

## Formation sanctionnée par une attestation de présence



référéncé sous le numéro : 0020190

SARL DYNAMIQUE RH - SIRET n°808.749.980.000.21 - 52 rte de France - Eden Green bât B - 06800 CAGNES SUR MER Tél : 09.86.12.59.21 - Fax : 09.81.40.02.85 - Email : contact@dynamique-rh.com - www.dynamique-rh.com - Organisme de formation enregistré sous le N° 93 06 07549 06. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

# La Paie Monégasque



**Prérequis : aucun**



## Objectifs pédagogiques

Acquérir les notions nécessaires à la préparation et à l'établissement de la paie et des déclarations sociales Monégasques.



## Public visé

- Gestionnaires ou futurs gestionnaires de paie,
- Experts-Comptables et collaborateurs de cabinets.
- Toutes personnes désirant s'initier aux techniques de la paie. Spécifique à Monaco



## Moyens pédagogiques

Cas pratiques et remise d'un manuel



## Intervenant expert

### Anne-Sophie Garrigues

15 ans d'expérience en paie et droit social. Ancienne Responsable Pôle Social en cabinet d'expertise comptable



Nice 11 et 12/12/2017



2 jours

**Tarif**

**690€ HT**  
828€ ttc/pers

## Introduction

- Les sources du Droit du Travail

## Partie 1 – Paie et charges sociales

### **Horaire et durée du travail**

- Durée du travail, travail effectif
- Les heures d'équivalence, les heures supplémentaires
- Le temps partiel
- Le repos hebdomadaire
- Le travail des femmes et des enfants

### **La rémunération du travail**

- Définition du salaire
- Périodicité de versement
- Salaire minimum et SMIC
- Primes
- Indemnité monégasque
- Egalité des salaires
- Saisie arrêt sur salaire

### **Les charges sociales**

- Régime des cotisations aux Caisses Monégasques et aux caisses appliquant les règles Françaises
- Les indemnités de stage
- Remboursement de charges sociales
- Déclarations sociales et périodicité

## Partie 2 – Administration du personnel

### **Présentation de la direction du travail**

- Autorités compétentes en matière de législation du travail

### **L'embauche**

- Les priorités de l'emploi
- L'offre d'emploi
- Les demandes d'embauchage
- Le permis de travail
- Promotion interne

### **Les différents contrats**

- Durée du contrat
- Les clauses
- Le contrat d'apprentissage

### **Les congés payés**

### **Les jours fériés**

### **Le débauchage**

- Délai et préavis, indemnité de rupture, solde de tout compte.

### **Formation sanctionnée par une attestation de présence**



référéncé sous le numéro : 0020190



SARL DYNAMIQUE RH - SIRET n°808.749.980.000.21 - 52 rte de France - Eden Green bât B - 06800 CAGNES SUR MER Tél : 09.86.12.59.21 - Fax : 09.81.40.02.85 - Email : contact@dynamique-rh.com - www.dynamique-rh.com - Organisme de formation enregistré sous le N° 93 06 07549 06. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



Contactez-nous pour vous inscrire

[contact@dynamique-rh.com](mailto:contact@dynamique-rh.com) - 09 86 12 59 21 - [www.dynamique-rh.com](http://www.dynamique-rh.com)